



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL08**
 Durée : **3 heures**
 Dernière mise à jour : **23/10/2025**

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR : LES CONTOURS, LA MISE EN OEUVRE

Direction scientifique

Céline Leborgne-Ingelaere, Professeur à l'Université de Lille
 Emmanuel Gouesse, Avocat
 Dorine Wysocki, doctorante
 Jean-Baptiste le Dall, avocat
 Kristel Meiffret-Delsanto, Maître de conférences

Notions et questions abordées

En tant que chef d'entreprise, l'employeur dispose d'un grand nombre de prérogatives, mais bien souvent il n'a ni connaissance des règles qui s'imposent à lui ni conscience de l'étendue de sa propre responsabilité.

La formation Lexlearning « **La responsabilité civile et pénale de l'employeur : contours et mise en oeuvre** » a vocation à détailler les responsabilités civiles et pénales qu'encourt l'employeur dans son quotidien de dirigeant. Elle aborde, dans un premier temps, la responsabilité civile du dirigeant d'entreprise, qui peut être engagée s'il est prouvé que celui-ci a commis une faute ayant causé un préjudice à l'entreprise elle-même ou à un tiers. Cette formation permet également, dans un second temps, d'appréhender la responsabilité pénale de l'employeur qui peut être mise en cause pour plusieurs types d'infractions, comme la négligence des règles de sécurité.

Cette formation permet d'acquérir les bases et/ou de faire le point sur ses connaissances sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité civile et pénale de l'employeur et leurs conséquences
- Cerner les contours de la notion de faute inexcusable de l'employeur
- Connaître les différentes infractions (harcèlement, travail dissimulé...) et les sanctions pénales associées
- Cibler les précautions à mettre en œuvre dans le cadre d'une politique d'une prévention
- Maîtriser les enjeux relatifs à la signature d'une délégation de pouvoir

Programme

Thème n° 1 - La responsabilité civile de l'employeur

- La responsabilité civile et le droit du travail
- La pluralité d'employeurs et la responsabilité civile
- L'obligation de sécurité de l'employeur

Thème n° 2 - La responsabilité pénale de l'employeur

- Focus sur la responsabilité pénale : les principes
- L'engagement de la responsabilité pénale
- La responsabilité de l'employeur en cas de harcèlement moral ou sexuel au travail
- La responsabilité de l'employeur et les infractions routières
- Fiche pratique : comment prévoir une délégation de pouvoirs ?

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports la responsabilité de l'employeur : vidéo introductive, fiches synthèses et fiches réflexes, infographies, cas pratiques interactifs, interview audio, actualité du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL102**
 Durée : **6 heures**
 Dernière mise à jour : **23/09/2025**

LE CONTRÔLE URSSAF

Direction scientifique

Cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le contrôle URSSAF présente de nombreux aspects techniques qui sont souvent difficiles à appréhender. Par ailleurs, les inspecteurs du recouvrement disposent d'une formation solide et d'outils pour gérer les contrôles dont ils ont la charge.

Dans ce cadre, face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation prend le parti, au-delà des apports des différentes réformes intervenues en matière de contrôle URSSAF, de délivrer un enseignement pratique et global autour du contrôle URSSAF, en octroyant une place importante et nécessaire aux documents pratiques.

La formation Lexlearning « **Le contrôle URSSAF** » fournit aux professionnels du droit les outils, pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, le contrôle URSSAF.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser dans son ensemble la procédure de contrôle URSSAF
- Être capable d'accompagner un client dans le cadre d'une procédure de contrôle URSSAF
- Identifier les risques principaux afin de les anticiper et de minimiser les éventuels contrôles

Programme

- Thème n° 1 - Le déclenchement du contrôle
- Thème n° 2 - Les différents types de contrôle comptable d'assiette
- Thème n° 3 - Les méthodes d'évaluation de l'assiette des cotisations
- Thème n° 4 - La clôture du contrôle et la lettre d'observations
- Thème n° 5 - Les échanges contradictoires avec l'inspecteur du recouvrement
- Thème n° 6 - La mise en demeure
- Thème n° 7 - La confirmation des observations pour l'avenir
- Thème n° 8 - La contrainte
- Thème n° 9 - La contestation du redressement devant la CRA
- Thème n° 10 - La contestation du redressement devant le TGI pôle social
- Thème n° 11 - Les majorations et pénalités de retard
- Thème n° 12 - Négocier avec l'URSSAF

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contrôle URSSAF : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, supports de cours commentés, synthèses des notions essentielles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

RH, RRH, directeurs administratifs et financiers, chefs comptables, responsables paie, gestionnaires paie, experts-comptables, avocats, juristes d'entreprise, trésoriers du CSE.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE : PRÉVENIR ET AGIR

Direction scientifique

Felix Guinebretière, avocat, Cabinet Alkemist Avocats
Vincent Hagenbourger, Directeur administratif et financier et Directeur des ressources humaines, Part-time

Notions et questions abordées

Sujet reconnu juridiquement et au sein de la société par les mouvements #Metoo et #Balancetonporc ainsi que par la campagne d'information #UneFemmeSurCinq, le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, n'est pas rare en entreprise. En effet, selon le sondage Ekilibre Conseil – OpinionWay, 60 % des salariés déclaraient avoir été exposés à au moins un agissement à connotation sexiste ou sexuelle au cours des douze derniers mois en mars 2022 ; ils étaient encore 49 % fin 2023, soit près d'un actif sur deux. Pourtant, la plupart des salariés, y compris les managers, peinent à identifier les situations relevant du harcèlement au travail. Pour bien réussir sa démarche de prévention, il faut avant tout savoir identifier les situations de harcèlement. Une fois le travail d'identification réalisé, la prévention présente la particularité de mobiliser plusieurs acteurs au sein de l'entreprise, mais également des acteurs externes. Si une démarche de prévention pour éviter toute situation de harcèlement est mise en place dans l'entreprise, elle n'est pourtant pas infaillible, de sorte que l'une des alternatives est la réponse judiciaire. L'objectif de cette formation est de vous permettre de savoir quel comportement revêt un caractère de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. Quelles sont les obligations incombant à l'employeur dans le cadre de la lutte contre le harcèlement ? De quelle manière faire cesser une situation de harcèlement et quelles sont les sanctions encourues par le harceleur et l'employeur?

Objectifs pédagogiques

- Définir le cadre juridique du harcèlement moral et sexuel
- Identifier les comportements à risques et reconnaître les situations de harcèlement moral ou sexuel au travail
- Savoir sécuriser la relation de travail en adoptant les bons réflexes pour lutter contre le harcèlement au travail
- Connaître les différentes sanctions encourues par les auteurs de harcèlement et les éventuels recours

Programme

Thème n° 1 - Le harcèlement : comprendre, reconnaître et prévenir

Chapitre 1 – Les définitions

- Identifier les personnes impliquées, le moment et le lieu
- Le harcèlement sexuel
- Le harcèlement moral

Chapitre 2 – Les obligations de l'employeur

- L'impact des obligations de l'employeur en matière de harcèlement
- Les moyens matériels
- Les moyens humains

Thème n° 2 - Le harcèlement : alerter et réagir

Chapitre 1 – Les enquêtes

- L'utilité des enquêtes
- Les différentes étapes

Chapitre 2 – Les recours et les sanctions

- Les sanctions disciplinaires
- Le recours à la procédure de médiation
- La reconnaissance d'un impact sur la santé du salarié
- Le recours à la justice civile
- Le recours à la justice pénale
- Le régime des preuves de harcèlement
- Les sanctions civiles et pénales

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports le harcèlement : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, infographies, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprises, directeurs et responsables RH, recruteurs, collaborateurs de la fonction RH, représentants du personnel, juristes, avocats, élèves-avocats et managers ...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LE REFUS DE RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL : INCIDENCES

Direction scientifique

Julien PRIGENT,
Avocat

Notions et questions abordées

Le droit au renouvellement est la pierre d'achoppement du statut des baux commerciaux. Le bail commercial ne prend pas automatiquement fin à l'expiration de la période contractuelle puisque le bail ne cesse que par l'effet d'un congé. À défaut d'une manifestation de volonté émanant de l'une ou de l'autre des parties, le bail arrivé à son terme se poursuit par tacite prolongation. L'absence de congé ne constitue pas nécessairement un avantage pour le preneur, car le bail renouvelé par tacite prolongation n'a ni la stabilité ni la durée d'un bail écrit. Il est donc préférable, pour le locataire, de demander au bailleur le renouvellement du bail. Cependant, le preneur prend le risque de se voir opposer un refus de renouvellement de la part du bailleur. Ce refus est un droit du bailleur et s'accompagnera, généralement, d'une indemnité d'éviction au profit du locataire égale au préjudice subi par ce dernier en raison du refus.

Ainsi, dès qu'un immeuble ou un local est loué à usage commercial, industriel ou artisanal, le contrat y afférent confère *ipso facto* au preneur une « propriété commerciale incontournable et perpétuelle ».

Un droit de reprise est toutefois reconnu au bailleur. D'une part, le bailleur pourra exercer son droit de reprise sans payer d'indemnité d'éviction en cas de motifs graves et légitimes imputables au preneur, d'immeubles insalubres ou dangereux, de reprise pour habitation personnelle ou de reprise de locaux d'habitation accessoires aux locaux commerciaux. D'autre part, il pourra refuser le renouvellement avec paiement d'une indemnité d'éviction ou offre d'un local de remplacement pour construire ou reconstruire.

La formation Lexlearning « **Le refus de renouvellement du bail commercial : incidences** » fournit aux professionnels du droit un tour d'horizon complet du dispositif encadrant le droit au renouvellement du bail leur permettant de conseiller au mieux bailleurs et preneurs.

Objectifs

- Connaître avec précision le dispositif applicable au renouvellement du bail
- Anticiper et préparer le renouvellement du bail commercial
- Maîtriser les règles procédurales applicables en matière de renouvellement et de refus de renouvellement
- Identifier les points de négociation et les points de vigilance
- Adapter sa pratique aux intérêts de chaque partie

Programme

Le refus du bailleur de renouveler le bail commercial

Le droit du bailleur de refuser le renouvellement du bail commercial

Les modalités du refus du renouvellement du bail commercial

La forclusion du locataire formant une action en contestation du refus de renouvellement ou en paiement d'une indemnité d'éviction (régime antérieur à la loi LME du 4 août 2008)

Le droit du locataire à l'indemnité d'éviction en cas de non-renouvellement

L'indemnité d'éviction – généralités

L'information des acquéreurs de logements situés dans des résidences de tourisme de leur droit à une indemnité d'éviction

Les conditions du droit à l'indemnité d'éviction

La date de la détermination du montant de l'indemnité d'éviction

Le montant de l'indemnité d'éviction

L'appréciation de l'indemnité d'éviction par les juges

Le paiement de l'indemnité d'éviction

Le droit de reprise du bailleur

Le droit de reprise sans paiement de l'indemnité d'éviction

Les cas particuliers de droit de reprise

L'exercice frauduleux du droit de reprise du bailleur

Actualité : Covid-19 : sur quelques aspects de l'application des ordonnances « délais » aux baux commerciaux

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le refus de renouvellement du bail commercial : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, synthèses des notions à retenir, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, huissiers de justice, juriste immobilier, sociétés foncières, professionnels de l'immobilier (administrateurs de biens, gestionnaires de baux).

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL100**
Durée : **3 heures**
Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION : IDENTIFICATION ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

L'opération de construction est toujours complexe. Cette complexité ne s'explique pas seulement par les contraintes techniques du projet. La construction d'un ouvrage ou d'un élément d'équipement implique plusieurs intervenants dont les missions ne sont pas toujours simples, ni à déterminer, ni à qualifier. Pourtant, c'est en fonction de ces missions que se déduisent les responsabilités. Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.

La formation Lexlearning « Les différents intervenants à l'opération de construction : identification et responsabilités » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de la construction, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes applicables.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, Juliette MEL, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission "Marchés de Travaux" à l'OAP, animatrice sur Lexradio de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue Lexbase Droit privé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents intervenants à l'opération de construire
- Savoir qualifier le maître d'ouvrage
- Comprendre les difficultés liées à la copropriété
- Caractériser les quasi-maîtres d'ouvrage en connaître leurs prérogatives
- Identifier les différents intervenants ayant la qualité de constructeur
- Comprendre l'articulation de la responsabilité des fabricants et savoir engager leur responsabilité

Programme

I. Ceux pour le compte desquels sont réalisés les travaux.

- Le maître d'ouvrage
 - Les copropriétaires
 - Les quasi-maîtres d'ouvrage
- II. Ceux qui réalisent les travaux.
- Les constructeurs
 - Les fabricants

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, les différents intervenants à l'opération de construire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL97**
 Durée : **3 heures**
 Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Direction scientifique

Juliette Mel,
 Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Le point de savoir si l'ouvrage ou l'élément d'équipement a été réceptionné ou non est l'une des toutes premières questions à se poser dans tous les dossiers, cas pratiques ou autres situations. C'est LE point de départ de la plupart des délais de responsabilités mais la réception ne sert pas qu'à cela. Elle opère aussi un transfert de la garde des constructions et termine le contrat d'entreprise. Il est donc fondamental de pouvoir caractériser la réception et d'en maîtriser les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Savoir caractériser la réception
- Comprendre la chronologie de la réception
- Identifier les cas légaux et le cas jurisprudentiel de la réception
- Maîtriser les conséquences de la réception
- Identifier le point de départ des différentes garanties

Programme

Introduction

- La réception : les grands principes

Première partie : La caractérisation de la réception

- Les cas légaux de réception
- Le cas jurisprudentiel de la réception

Deuxième partie : Les conséquences de la réception

- La fin des relations contractuelles entre les parties
- Le point de départ de l'action en responsabilité contre le constructeur

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réception de l'ouvrage : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos de l'intervenante, podcasts, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL98**
 Durée : **3 heures**
 Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LA RESPONSABILITÉ DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS : MÉCANISMES, CONDITIONS ET ACTUALITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
 Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La responsabilité décennale des constructeurs est, sans doute, la responsabilité la plus connue applicable aux dommages qui affectent les constructions. D'abord, parce qu'elle est d'une efficacité redoutable puisque le constructeur, présumé responsable des désordres aura le plus grand mal à invoquer la cause étrangère pour échapper à sa responsabilité. Ensuite, parce qu'elle est efficiente pour avoir su combiner la responsabilité du constructeur avec l'obligation pour lui de s'assurer pour les risques de nature décennale. Enfin parce qu'elle est généreuse en favorisant une réparation intégrale des préjudices, de toutes natures, subis par le maître d'ouvrage. Aussi séduisante soit-elle, la responsabilité décennale des constructeurs reste subordonnée à des conditions outre un régime particulier.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes régissant la responsabilité civile décennale des constructeurs.
- Identifier les titulaires de l'action en responsabilité décennale des constructeurs.
- Connaître les conditions d'application de la responsabilité décennale des constructeurs relatives à l'objet de la garantie.
- Maîtriser la notion de réception de l'ouvrage.
- Maîtriser les causes d'exonération du constructeur.

Programme

- I. Les conditions de la responsabilité civile décennale du constructeur
 - Les conditions relatives aux personnes
 - Les conditions relatives à l'objet de la garantie
- II. Le régime de la responsabilité civile décennale du constructeur
 - La réception
 - La présomption

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, la responsabilité décennale des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL99**
Durée : **3 heures**
Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LES ASSURANCES EN CAS DE TRAVAUX : VARIÉTÉS ET CHAMPS D'APPLICATION

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Plus de 40 ans après la loi « Spinetta » du 4 janvier 1978 qui a instauré des assurances obligatoires à souscrire pour certains chantiers, les mécanismes du droit de l'assurance construction restent d'un abord complexe.

La bonne compréhension des grands principes des assurances qui peuvent ou doivent être souscrites pour un chantier demeure, pourtant, essentielle au traitement des désordres tant pour ce qui concerne leur imputabilité que leur réparation.

Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.

La formation Lexlearning « **Les assurances en cas de travaux : variétés et champs d'application** » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de l'assurance, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes de l'assurance construction.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette MEL**, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission "Marchés de Travaux" à l'OAP, animatrice sur **Lexradio** de la chronique hebdomadaire « [CONSTRUIS TOI](#) » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue **Lexbase Droit privé**.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la nature et le régime des différentes assurances d'un chantier
- Distinguer l'assurance obligatoire de l'assurance facultative
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance dommages-ouvrage
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance de responsabilité civile décennale
- Choisir les différentes polices à souscrire en fonction de la nature des travaux et de la qualité de l'intervenant assuré
- Comprendre le régime de prise en charge du sinistre
- Connaître les voies de recours dans le domaine de l'assurance construction

Programme

Introduction

Première partie - Les assurances obligatoires

L'assurance dommages-ouvrage

L'assurance de responsabilité civile décennale

Deuxième partie - Les assurances facultatives

Les polices TRC et RC

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, les assurances obligatoires : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LE CONTENTIEUX DU BAIL COMMERCIAL : QUELLE PROCÉDURE ?

Direction scientifique

Julien Prigent,
Avocat

Notions et questions abordées

Élément essentiel de l'activité économique, le bail commercial est l'objet d'un des contentieux les plus volumineux du droit des affaires. Bien que, comme tout contentieux, il soit soumis aux règles générales posées par le Code de procédure civile, de nombreuses dispositions spéciales lui sont applicables.

En premier lieu, les litiges portant sur un bail commercial soumis au statut se répartissent principalement entre quatre organes juridictionnels (le président du tribunal judiciaire, le tribunal judiciaire, le président du tribunal de commerce et le tribunal de commerce) en fonction de l'objet du litige. Des règles procédurales spéciales encadrent également les différentes actions intentées dans le cadre d'un bail commercial, notamment, en ce qui concerne la demande de révision du loyer en cours de bail ou en cas de désaccord sur son montant à l'occasion d'un renouvellement.

Enfin, les actions fondées sur une disposition du statut des baux commerciaux sont soumises en principe à une prescription spéciale biennale. Toutefois, l'ensemble des actions ne sont pas soumises à ce délai de prescription, la prescription de droit commun pouvant également avoir vocation à s'appliquer pour certains types d'actions.

La formation Lexlearning « **Le contentieux du bail commercial : quelle procédure ?** » fournit aux professionnels du droit confrontés à un contentieux né d'un bail commercial les clés de compréhension et les réflexes procéduraux essentiels pour conseiller leurs clients et agir en toute efficacité.

Objectifs

- Maîtriser les règles de procédure et les différents litiges à chaque étape de la vie du bail commercial
- Identifier la juridiction compétente
- Maîtriser les délais de prescription et leurs enjeux
- Savoir mettre en œuvre une action en matière de bail commercial

Programme

Les règles générales de compétence

Test de positionnement

Les règles générales de compétence en matière de litige né d'un contrat de bail

Quiz de validation

Les règles spéciales de compétence

Test de positionnement

Les règles spéciales de compétence en matière de litige né d'un bail commercial

Quiz de validation

La procédure en fixation du loyer

Test de positionnement

La procédure en fixation du loyer du bail commercial

Quiz de validation

Les délais encadrant les actions relatives au bail commercial

Test de positionnement

Les délais encadrant les actions relatives au bail commercial

Quiz de validation

Actualité : Covid-19 : sur quelques aspects de l'application des ordonnances « délais » aux baux commerciaux

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports le contentieux du bail commercial : vidéo introductive, tests de positionnement, synthèses présentant les notions essentielles, analyses approfondies des textes et de la jurisprudence et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, huissiers, juristes immobilier, responsables contentieux, professionnels de l'immobilier (syndics de copropriété, sociétés foncières, gestionnaires de patrimoine immobilier...)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

COMPLIANCE ANTI-CORRUPTION : S'INITIER ET ADOPTER LES BONS RÉFLEXES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Direction scientifique

Nicolas Catelan, Titulaire du CAPA, Maître de conférences, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & Warren Azoulay, Chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université, Membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Référent pédagogique du Master II Lutte contre la criminalité financière et organisée

Notions et questions abordées

La loi dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 a renforcé l'arsenal répressif français de l'anti-corruption. Ont ainsi été créés le trafic d'influence d'agent public étranger, la peine de mise en conformité, la CJIP, l'Agence française anticorruption (AFA) ou encore la cause d'irresponsabilité pénale bénéficiant aux lanceurs d'alerte. Au-delà, voire surtout, la loi a imposé à certains établissements d'implémenter au sein de leur organisation un dispositif complet de prévention de la corruption. L'enjeu est dès lors de taille pour les sociétés françaises car tout défaut est susceptible de faire l'objet de poursuites devant la Commission des sanctions de l'AFA. Sont alors encourus : avertissements, injonction soumise à publication ou encore sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à un million d'euros.

Pour développer efficacement les outils de l'anti-corruption, encore faut-il être en mesure de correctement évaluer les risques. Ces derniers doivent être connus et anticipés. Cela n'est possible que si son évaluateur connaît précisément les modes opératoires et leurs qualifications pénales.

La formation « **Compliance anti-corruption : adopter les bons réflexes en matière de lutte contre la corruption** » de Lexlearning donne aux entreprises et à leurs auditeurs et conseils les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques anti-corruption.

Bénéficiez de l'expertise de nos formateurs, le **Dr Nicolas Catelan**, Maître de conférences, Directeur scientifique de la revue Lexbase Pénal, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & **Warren Azoulay**, membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Aix Marseille Université, Référent pédagogique du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Sapin II » et la réglementation relative à la lutte contre la corruption
- Comprendre et analyser les risques juridiques encourus au sein de l'organisation
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des faits de corruption
- Se sensibiliser à la culture anti-corruption mise en place au sein de l'organisation
- Déchiffrer les risques judiciaires du fait de poursuites pénales et appréhender les sanctions encourues
- Comprendre le fonctionnement l'AFA et le contentieux devant sa Commission des sanctions

Programme

Thème n° 1 - L'environnement de l'anti-corruption : normes et institutions

- Contexte d'apparition
- Les nouveautés de la loi "Sapin II"
- L'Agence française anticorruption : création et action

Thème n° 2 - L'environnement de l'anti-corruption : obligations, outils et risques

- Lutte contre la corruption : obligation et débiteurs
- Les outils de l'anti-corruption
- Corruption et trafics d'influence : vue d'ensemble

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la compliance anti-corruption : vidéo introductive, cours textuels, vidéos flashlearning, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.